



rsi demande de régularisation sur trois ans

Par **tout va mal**, le 11/01/2011 à 12:26

bonjour

le rsi vient de me réclamer trois ans de retard de cotisation faute de temps pour les envoyer, la date butoir est le 15 fevrier 2011

mais je viens de rendre mon bail commercial a mon propriétaire car je suis en retraite au moi de mars, je ne peux payer les sommes réclamées

et ma retraite va etre peau de chagrin, quel recours a le rsi

merci

cordialement

Par **lexconsulting**, le 11/01/2011 à 17:20

Bonjour

Nous vous conseillons de les contacter avec de bénéficier d'un échelonnement de paiement en expliquant votre situation.

N'oubliez pas cependant que la somme qui vous est réclamée est due et qu'il vous appartenait de la provisionner dans le cadre de votre cessation d'activité.

C'est la raison pour laquelle nous vous conseillons de prendre les devants en expliquant la situation et en sollicitant un moratoire de paiement, plutôt que d'attendre une mise en recouvrement directe.

Bien Cordialement

Lex Consulting

<http://www.lexconsulting.fr>

Par **alexb931000**, le 21/05/2011 à 23:20

Bonjour,

j'ai découvert une video qui nous offre une très bonne explication du rsi et quelques astuces pour payer moins de charges sociales.

<http://vd55.com/AU>